

Le Personal Branding

Avoir le courage d'être soi – Se donner les moyens de se faire reconnaître

Par Pascale Baumeister

LES 8 LOIS DU PERSONAL BRANDING

Je vous propose d'observer ses 8 lois, afin de prendre le temps de vous les approprier.

1. La Loi de la spécialisation.

Prendre le temps de comprendre ce qui représente votre spécialisation. Cela ne veut pas nécessairement dire que vous devez vous spécialiser professionnellement dans une compétence ou une autre. Vous pouvez très bien construire votre spécialisation sur la base des valeurs qui vous sont propres, sur un trait de caractère particulier, une habileté spécifique, même si elle n'est pas validée par un diplôme. Mais quoi que vous choisissiez de mettre en avant dans votre personnalité, vous devez faire en sorte d'être reconnu par votre entourage pour ce qui vous rend spécial.

2. La Loi du leadership.

Nous pourrions dire aussi, la Loi de la responsabilité. Je veux dire par là qu'en faisant le choix de développer votre marque personnelle, vous faites celui de la responsabilité. En basant votre carrière sur votre identité, vous choisissez de ne plus voguer au détriment des Lois du marché de l'emploi, ou de l'offre et de la demande. Mais décidez de devenir responsable de votre avenir en basant celui-ci sur votre capital le plus fiable, votre personnalité.

En misant sur qui vous êtes, vous devenez un leader. Le capitaine de votre navire.

3. La Loi de la personnalité.

Cette Loi rejoint la philosophie du « connais-toi toi-même ».

Un jour, nous nous sommes tous demandé qui nous sommes. Tous, nous savons qu'être sur la voie qui nous conduit vers cette réponse est source de sagesse et de sérénité.

Les grands de ce monde savent exactement qui ils sont et qui ils ne sont pas. Ils savent miser sur leurs talents et s'associer à des talents complémentaires pour réaliser leurs projets. Ils ne consacrent que peu de temps à « transcender leurs points faibles ». Ils savent qu'en misant sur leurs forces, ils misent sur une valeur puissante et profonde.

Et nous savons tous que le fait de ne pas savoir qui nous sommes et ce que nous voulons, c'est comme se retrouver sur un navire au milieu de l'océan sans gouvernail et sans voile. C'est se laisser prendre dans des conjonctures que nous n'avons pas choisies, par les soi-disant lois du marché.

Les grandes personnalités ont toujours su faire en sorte que ce soit leurs projets et non ceux des autres qui gouvernent leurs vies.

4. La Loi du caractère distinctif.

Développer un caractère distinctif ne veut pas systématiquement dire que vous devez fabriquer une image tape-à-l'œil et être visible en jouant à l'anticonformiste.

Un caractère distinctif brille par son évidence, sans qu'il soit nécessaire de la nommer, parce qu'il est là, tout simplement.

Dans ce sens, il n'est pas si difficile à trouver, car nous sommes tous différents. Mais nous devons apprendre à oser exprimer cette différence en ayant le courage d'être la personne que nous sommes vraiment.

© Pascale Baumeister – Tous droits de reproduction réservés

CONSEIL - COACHING - FORMATION - ANIMATION

www.pascale-baumeister.fr – www.personal-branding.fr

contact@pascale-baumeister.fr - [@PascaleBaum](https://twitter.com/PascaleBaum)

Mob. : +33 6 12 22 12 29

5. La Loi de la visibilité.

À travers cette Loi, la plupart d'entre nous doivent dépasser la peur de se mettre en avant, car si une marque veut avoir un impact et générer de la notoriété, elle doit être visible aux yeux de sa cible.

Depuis notre plus tendre enfance, les systèmes dans lesquels nous avons évolué nous ont invités à ne pas exprimer notre différence. L'école ou la famille nous ont souvent encouragés à ne pas faire de tapage, à ne pas « déranger », à ne pas sortir du lot pour faire partie du système.

Bien sûr, nous avons bien tenté de sortir de ce formatage au cours de notre adolescence. Mais la vie sociale est ainsi faite que dès que nous voulons faire partie du système pour mener une vie à peu près normale, nous sommes obligés de nous y plier, quitte à nous perdre en route.

Ainsi, cette Loi nous invite à avoir l'audace d'exprimer notre personnalité au travers d'outils de communication qui nous ressemblent.

6. La Loi de l'unité.

Cette Loi est celle de la cohérence, de l'équilibre et de l'authenticité. Elle nous invite à former un tout avec nous-mêmes. C'est aussi celle du centrage, car en passant tout au travers du filtre de nos valeurs profondes et de nos besoins, nous développons notre habileté à faire des choix en accord avec ce que nous voulons vraiment. Et tout cela finit par former une base solide qui nous donne la possibilité d'être en accord avec nous-mêmes et en harmonie avec notre entourage.

7. La Loi de la persistance.

Pour moi, cette Loi comporte deux aspects. Celle de la persistance dans la visibilité (Loi 5). Être présent, faire en sorte que n'importe qui puisse trouver des informations sur vous, ainsi que vos coordonnées, des informations que vous maîtrisez. Mais aussi, de la persistance dans le travail d'affinement et de découverte de votre identité.

Plus vous apprendrez à vous connaître, plus vous vous installerez dans votre être, et plus vous saurez ce que vous voulez.

Et enfin, plus vous serez précis dans ce que vous voulez et plus vous serez capable de vous mettre en œuvre pour l'obtenir avec aisance et simplicité.

Tout est dans la précision et la persévérance.

8. La Loi de la bienveillance, de la bonne volonté.

Le fait de travailler sur notre personal branding nous amène sur la voie de la justesse. En comprenant et en acceptant ce que nous sommes au plus profond de nous-mêmes, nous acquérons davantage de sérénité et de bienveillance envers nous-mêmes et envers les autres.

Il n'est plus nécessaire de faire du tapage pour montrer au monde qui nous sommes, car lorsque nous sommes en paix avec nous-mêmes, notre personnalité rayonne d'elle-même.

Le reste n'est que technique de communication ou de marketing pour se rendre visible. Mais tout commence par trouver notre équilibre, afin de s'ancrer en soi.

Avec mon accord, cette page a été retranscrite par Olivier Zara dans son livre sur le Personal Branding en 2009.

© Pascale Baumeister – Tous droits de reproduction réservés

CONSEIL - COACHING - FORMATION - ANIMATION

www.pascale-baumeister.fr – www.personal-branding.fr

contact@pascale-baumeister.fr - [@PascaleBaum](https://twitter.com/PascaleBaum)

Mob. : +33 6 12 22 12 29